Modele + ADMP-1552; No. of Pages 3

ARTICLE IN PRESS

Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement xxx (xxxx) xxx-xxx



Disponible en ligne sur

ScienceDirect

www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM consulte

www.em-consulte.com



COURRIER DES LECTEURS

COVID-19 en France, vaccination et gestion en urgence de l'allergie en milieu de travail*

COVID-19 in France, vaccine and allergy management in occupational setting

Dans un contexte où la France comme de nombreux pays voit augmenter le nombre d'hospitalisations 411,5/100 000 (fin janvier 2021), la vaccination s'ajoute enfin aux mesures de prévention dites « barrières ». Comme la vaccination en masse est nécessaire, le nombre de survenue d'effets secondaires attendus augmente : certains sont connus, d'autres suspectés ou craints, même s'il convient de rappeler que ces événements sont rares. Aux États-Unis, en 2020, 4393 effets indésirables faisant suite à la vaccination ont été signalés au Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) [1], dont 21 réactions anaphylactiques, ce qui représente une incidence de 1,1 cas pour 100 000 vaccinations. Pour le vaccin Moderna, 10 réactions anaphylactiques ont été colligé au 31/01/2021, d'où une incidence de 0,25 cas pour 100 000 vaccinations [2]. Les réactions allergiques existent pour tous les types de vaccins. Il est apparu important de rappeler la conduite à tenir en cas d'allergie survenant en milieu de travail : bien entendu le risque de survenue d'une allergie doit être anticipé, et chacun doit être préparé à savoir y faire face.

Le document fait par les autorités sanitaires détaille la base de l'organisation [3] et ce qui est énuméré ici n'est qu'un complément sur la conduite à tenir médicale (et non l'ensemble de la logistique).

En amont de la vaccination

Il est nécessaire de :

- se préparer un dossier comprenant :
 - les recommandations gouvernementales et notamment le portfolio déjà mentionné,
 - les résumés des caractéristiques produits (« RCP ») du vaccin considéré [4–7],
 - la fiche d'information et de traçabilité établie comprenant le terrain, la notion précise d'antécédents allergiques et coagulopathie mais aussi le poids (permettant d'administrer les doses adaptées de

- médicaments si problème [8]), les paramètres vitaux (fréquence cardiaque et pression artérielle),
- les procédures permettant la prise en charge d'une détresse ou d'une allergie sans gravité: fiche si réaction allergique (en plus de la fiche « constantes », « procédure d'alerte », « traçabilité » comme pour toute urgence [9]);
- à ces éléments, il est nécessaire d'avoir en plus des éléments logistiques, de prévention, de déchets et de prise des paramètres vitaux, le matériel de secours disponible et la trousse d'urgence avec l'adrénaline intramusculaire, mais également un antihistaminique, un corticoïde oral, un beta2 mimétique inhalé.

En cas de survenue d'une urgence (lors de l'acte vaccinal)

L'objectif est d'avoir au maximum prévenu la survenue d'un accident allergique par la recherche d'une contre-indication à une vaccination en milieu de travail (ou s'ayant assuré avec le médecin traitant de l'absence de risque spécifique). Sans antécédents connus de réactions allergiques, tout patient doit attendre au moins 15 min après l'injection du vaccin avant de repartir, afin de surveiller l'apparition d'éventuelles réactions d'hypersensibilité dans le service de santé au travail.

En cas de survenue d'un épisode pouvant correspondre à une allergie, l'objectif est d'identifier l'anaphylaxie grave nécessitant un traitement par adrénaline intra musculaire (par seringue pré-remplie), en prévoyant plusieurs doses. La Fig. 1 récapitule le protocole de prise en charge d'une allergie grave en entreprise. Comme devant toute urgence, il est nécessaire de savoir reconnaître une détresse immédiate et potentielle. Normalement, les antécédents et traitements sont connus mais il peut être nécessaire de les vérifier. En cas de doute, le recours au Samu-Centre 15 est nécessaire. Enfin, il est important de déclarer tout effet indésirable sur le site approprié des signalements [10].

Après la vaccination

Il est important que le professionnel de santé soit également informé d'un effet secondaire (en plus du signalement sur le portail dédié. Ceci peut prendre la forme d un contact proposé au travailleur pour signaler (par mail ou questionnaire), des réactions. En cas d'événement indésirable grave, cela

Pour citer cet article : A. Descatha, M. Baer, P. Havette et al., COVID-19 en France, vaccination et gestion en urgence de l'allergie en milieu de travail, Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement, https://doi.org/10.1016/j.admp.2021.04.001

[☆] Toute question doit être transmise par mail avec vos coordonnées précises au docteur Dominique Lafon (cdlafon@free.fr).

ARTICLE IN PRESS

A. Descatha, M. Baer, P. Havette et al.

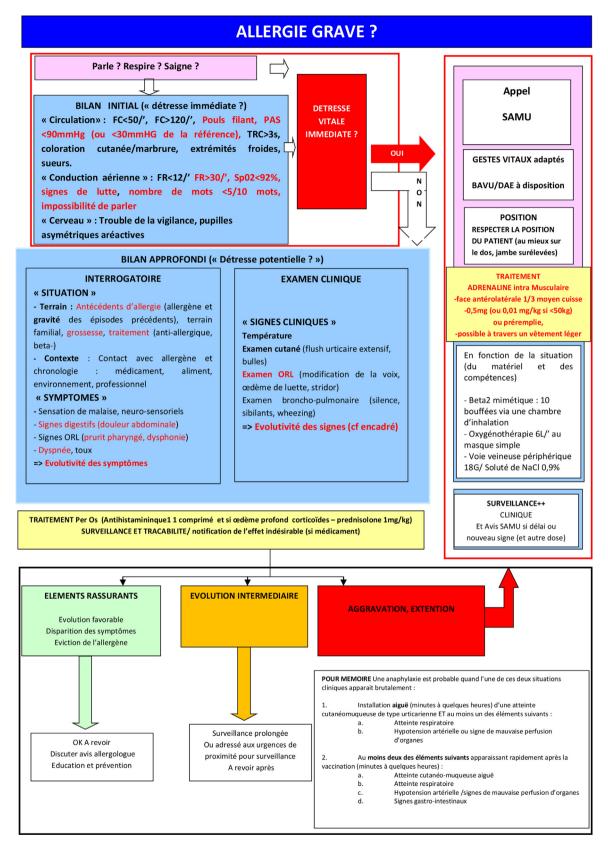


Figure 1. Exemple de protocole de prise en charge d'une allergie grave en entreprise (d'après Memento et Protocole. Contact et Urgences, 2009. IRESU, Garches, 114p). Bleu = domaine de l'infirmier et jaune du médecin (rose = compétences secouristes). FC = Fréquence cardiaque, FR= Fréquence respiratoire, PAS = Pression artérielle systolique, Sp02 = saturation pulsée en oxygène, BAVU = ballon auto-remplisseur à valve unidirectionnelle, DAE = défibrillateur automatisé externe.

ARTICLE IN PRESS

Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement xxx (xxxx) xxx-xxx

peut être important que le médecin du travail soit informé pour pouvoir aussi répondre aux questions des collègues.

Déclaration de liens d'intérêts

AD, MB, PH, CL, DS sont payés par les institutions mentionnées. AD est rédacteur en chef des archives des maladies professionnelles et de l'environnement (Elsevier). Le travail a bénéficié d'une subvention territoriale TEC-TOP (Région Pays de la Loire, Angers Loire Métropole).

Références

- [1] https://vaers.hhs.gov/reportevent.htlm.
- [2] https://www.cdc.gov/mmwr/volumes/70wr/mm7004e1. htm#F1.
- [3] https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/portfoliovaccination_anticovid_professionnels_de_sante.pdf.
- [4] https://www.ema.europa.eu/en/documents/product-information/comirnaty-epar-product-information_fr.pdf.
- [5] https://www.service-public.pf/dsp/wp-content/uploads/ sites/12/2021/02/RCP-resume-covid-19-vaccine-astrazeneca.pdf.
- [6] https://ec.europa.eu/health/documents/community-register/ 2021/20210106150575/anx_150575_fr,pdf.
- [7] https://www.ema.europa.eu/en/documents/productinformation/covid-19-vaccine-janssen-epar-productinformation_fr.pdf.
- [8] https://www.presanse.fr/wp-content/uploads/2021/01/ vaccin_covid19_info_SFMT.pdf.

- [9] Descatha A, Baer M. Memento et Protocole. Contact et Urgences. Garches: IRESU; 2009. p. 114.
- [10] https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/signalement-sante-gouv-fr/.

A. Descatha a.*, M. Baerb, P. Havettec,
C. Letheuxd, D. Savary a.e
a UNIV Angers, CHU Angers, Univ Rennes, Inserm,
EHESP, Irset (Institut de recherche en santé,
environnement et travail) - UMR_S1085, CAPTV
CDC, 49000 Angers, France
b SAMU92 SMUR Garches, AP—HP, 92380 Garches,
France
c La Poste, service médical, 75000 Paris, France
d Presanse, 75000 Paris, France
e Département de médecine d'urgence, CHU
d'Angers, 49000 Angers, France

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail: alexis.descatha@inserm.fr
(A. Descatha)

Reçu le 8 avril 2021; accepté le 8 avril 2021

https://doi.org/10.1016/j.admp.2021.04.001 1775-8785/© 2021 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.